



Liberté • Égalité • Fraternité

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Secrétariat général

Direction des Ressources humaines

OFFRE D'EMPLOI

Intitulé du poste : **Chargé(e) d'études environnement et aménagement**

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
MUTATION	3 ANS	

Cotation du poste

RIFSEEP GROUPE 2

Catégorie d'emploi

B TECHNIQUE (TSSD)

Famille professionnelle (DGAC)

Emplois-type de rattachement

Correspondance RIME

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE
SERVICE NATIONAL D'INGENIERIE AEROPORTUAIRE
DEPARTEMENT PROGRAMMATION ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT

Localisation

SITE MEDITERRANEE (AIX EN PROVENCE - 13)

Missions (raison d'être du poste) :

- Décliner les enjeux de la politique de la DGAC et de la Direction centrale du service d'infrastructure de la Défense en matière d'environnement et d'aménagement dans le développement durable des territoires aéroportuaires par la production de documents régaliens permettant de régir les relations entre l'aéroport et son environnement : maîtrise de l'urbanisation et insonorisation des logements.

- Contribuer à préserver les activités aéroportuaires actuelles et futures sous forme d'informations, de recommandations et de prescriptions au bénéfice des collectivités locales, des exploitants aéroportuaires, des usagers de l'aéronautique et des riverains des aérodromes.

Tour Pascal B – 92055 La Défense cedex – Tél : 33 (0)1 40 81 60 68 – Fax : 33 (0)1

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le SNIA est un service à compétence nationale créé le 1^{er} janvier 2008 et rattaché au secrétariat général de la DGAC. Il comprend dix pôles d'ingénierie opérationnelle et patrimoine en métropole et deux pôles outre-mer. Il intervient principalement en ingénierie aéroportuaire pour le compte de l'aviation civile et de la défense, d'une part, et, d'autre part, pour le pilotage opérationnel de la politique immobilière de la DGAC et sa mise en œuvre complète sur sites.

En matière d'ingénierie, le SNIA réalise des prestations dans le domaine de l'environnement (production de documents régaliens) et d'aménagement aéroportuaire, des études et projets d'aide à la décision, de conduite d'opération et de maîtrise d'œuvre spécialisées en ingénierie aéroportuaire, et est opérateur de la gestion du patrimoine immobilier de la DGAC existant.

Le SNIA est également le guichet unique de la DGAC en termes d'obstacles et d'urbanisme, en métropole et dans les départements d'outre mer, et le fournisseur de données aéronautiques pour les obstacles qu'il instruit.

Le département PEA est chargé principalement d'études relatives à l'environnement, la planification et l'aménagement des aéroports civils et militaires et, en tant que de besoin, pour le patrimoine immobilier du domaine public ou privé de l'État ou utilisés par l'État pour ses missions en matière aéronautique. Ce département a en charge le domaine géomatique du service et participe au développement, en relais des politiques interministérielles notamment, des démarches d'identification et de traitement des données spécifiques utiles à l'aménagement et à l'environnement des aéroports civils et militaires.

Le bureau est composé d'un chef de bureau (A+ Tech), de cinq chargés d'études (B+/B).

Placé(e) sous l'autorité du chef de bureau « conception des servitudes et aménagement ».

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le/la chargé(e) d'études environnement et aménagement contribue à décliner les enjeux de la politique de la DGAC en matière d'environnement et d'aménagement dans le développement durable des territoires aéroportuaires, en réalisant des études de planification aéroportuaires, en particulier études de bruit aérien, de dégagements et de servitudes aéronautiques.

Activités principales :

- Élaboration de documents régaliens, notamment d'urbanisme, contribuant à assurer un développement durable des aéroports et permettant de régir les relations entre les plates-formes et leur environnement :
- Etudes de bruit aérien (plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore, carte stratégique de bruit, étude d'impact sonore),
- Etudes de plans de dégagements et de servitudes aéronautiques.
- Contribution (côté piste des aéroports) à la réalisation de documents de planification aéroportuaire, d'études de faisabilité et de dossiers d'aide à la décision.
- Contribution à l'établissement de la méthodologie liées aux domaines d'activités.
- Assistance technique auprès des donneurs d'ordre civils et militaires, en particulier lors de la préparation des pièces techniques nécessaires à la consultation de géomètres.

Le/la chargé(e) d'études entretient des relations avec les agents du département PEA de Bordeaux) et du département Ingénierie Infrastructures, des pôles du SNIA, des autres services de la DGAC (DTA, STAC, DSAC, DSNA, SEAC), de la défense (DCSID, ESID, EMAA) et des DDT(M).

Il / elle recueille, en particulier, auprès des services de l'aviation civile ou de la défense, les hypothèses de trafic aérien, afin de vérifier leur compatibilité avec les outils de modélisation et assurer la qualité des informations et données produites. Il / elle apporte également des conseils et appuis techniques à ces différents services. Il / elle est amené (e) à présenter les études qu'il réalise et à participer à des groupes de travail.

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Pas de management	Sous l'autorité hiérarchique du chef de bureau à Aix

Relations internes et externes :

Relations internes SNIA : direction, départements techniques, SNIA-IR

Relations externes : DGAC (DTA, DSAC, STAC, SIA), ministère des Armées (DCSID, EMAA, EMAT, ESID, USID), préfectures (DDTM), commissaires enquêteurs

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques	<p>Connaissances de base de la réglementation technique de conception des aérodromes : code de l'aviation civile, arrêtés en matière de plans de servitudes aéronautiques (PSA), de caractéristiques techniques des aérodromes civils (TAC), de conditions d'homologation et d'exploitation des aérodromes (CHEA), guides techniques.</p> <p>- connaissances de base de la réglementation relative à l'environnement des aérodromes : codes de l'urbanisme et de l'environnement, guides techniques</p>
Compétences transversales	<p>- utilisation des logiciels de bureautique</p> <p>- modélisation du bruit des aéronefs (utilisation d'IMPACT d'Eurocontrol, d'INM - Integrated Noise Model)</p> <p>- mise en forme de représentations graphiques (utilisation d'Autocad, de Mapinfo – Vertical Mapper ou QGis)</p> <p>- rédaction de rapports de présentations et de notices techniques</p> <p>- capitalisation et retour d'expériences</p>
Compétences relationnelles	<p>- aptitude au travail en équipe, ouverture d'esprit, sens des responsabilités</p> <p>- être organisé et méthodique</p> <p>- rigueur d'analyse et de synthèse (processus qualité, respect des délais)</p> <p>- écoute, dialogue, concertation, reformulation des besoins et des exigences</p>
Modes d'acquisition	<p>Formations :</p> <p>- prise de poste techniques aéroportuaires</p> <p>- logiciels spécifiques</p>

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :

Poste éligible à la qualification par le comité d'évaluation scientifique et technique de domaine « Transports durables, sécurité, inter-modalité et mobilité »

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Bureau au 1 ^{er} étage avec ascenseur ; Bus à proximité et parking pour les véhicules ; Restaurant administratif ; Outils informatiques.	Selon règlement intérieur SNIA ; Possibilité de télétravail 2 jours par semaine	Déplacements ponctuels sur la zone d'action (territoire national et outre-mer, principalement moitié est de la métropole)